



Éric JACQUET

Vice-Président à la Gestion et la Valorisation des Déchets

Depuis le 1er janvier 2020, la Communauté de Communes exerce la compétence « Collecte et traitement des déchets » sur l'ensemble du territoire. La crise sanitaire a retardé le travail sur l'uniformisation du service car nous avons dû pallier aux difficultés dues au maintien de la collecte et de la fermeture des déchèteries. D'ailleurs, je tenais à vous remercier pour votre patience, votre compréhension et pour le soutien témoigné au personnel.

Notre objectif pour les années à venir est de rendre un service de qualité et de proximité identique sur toutes les communes. Mes services, les membres de ma commission et moi-même mettons tout en œuvre pour l'atteindre. Parallèlement, nous travaillons à l'uniformisation du service par le biais d'une étude d'optimisation tant technique que financière.

Les services liés aux déchets rappelés ci-dessous sont d'ores et déjà ouverts à tous. N'oubliez pas : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

## VOS SERVICES À LA DEMANDE



### ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS À LA DEMANDE

#### Comment ?

Prise de rendez-vous en transmettant la liste exacte des déchets à enlever.

Quand ? Sur rendez-vous

#### À quel coût ?

- 1 enlèvement gratuit par an pour des encombrants,
- 20,00 € l'enlèvement de déchets non-encombrants ou supplémentaire,
- 10,00 € l'enlèvement de végétaux en sac



### BROYAGE DES VÉGÉTAUX À DOMICILE

#### Comment ?

Le service se déplace chez vous. Trois conditions d'accès :

1. Un tas de végétaux bien rangé,
2. Un tas accessible,
3. Le broyat valorisé au domicile.

Quand ? Sur rendez-vous

#### À quel coût ?

- 10,00 € de forfait technique,
- 20,00 € de l'heure effective,
- 1 heure gratuite si valorisation des bio-déchets.



### SERVICE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

#### Pour qui ?

Personne à mobilité réduite (âgées ou en situation de handicap) ne pouvant se déplacer

Comment ? Sur inscription

Quand ? Tous les 15 jours

À quel coût ? Gratuit



### Vente de composteurs

600L en bois  
10,00 €



### Vente de conteneurs

140L : 31.26 €  
240L : 36.85 €



Pour plus de renseignements, contactez-nous !

# 03.86.69.69.06

# MÉNAGEZ VOS DÉCHETS - RESPECTEZ LES CONSIGNES DE TRI !

Bouteilles et flacons en plastique

Emballages métalliques vides

Briques alimentaires

Cartonnettes

Tous papiers

Les pots en plastique

Les sacs plastique

Les barquettes en polystyrène



Déposez en vrac ou dans des sacs **bio-dégradables ET compostables** vos déchets alimentaires et restes de repas (épluchures, coquilles d'œufs, sachet de thé, marc de café, ...)



Le verre doit toujours être déposé aux points d'Apport volontaire!

Les bouchons et pots en verre

Les bouteilles en verre



Une question ? Appelez-nous au **03 86 69 69 06** ou écrivez-nous à [environnement@lesbertranges.fr](mailto:environnement@lesbertranges.fr)

Suivez l'actualité de votre Communauté de Communes sur [www.lesbertranges.fr](http://www.lesbertranges.fr) et sur   



Les déchèteries intercommunales sont fermées les jours fériés !

## Déchèterie intercommunale du Champ de La Boëlle :

La Charité-sur-Loire - Tél : 03 86 69 65 87

Lundi et mercredi	14h00 à 17h30
Mardi et vendredi	9h00 à 12h00
Jeudi et samedi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Dimanche	Fermée

## Déchèterie intercommunale de Sichamps :

Sichamps - Tél : 03 86 68 03 12

Lundi et mercredi	14h00 à 17h30
Mardi et vendredi	Fermée
Jeudi et samedi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Dimanche	Fermée

Les sacs d'ordures ménagères ou jaunes doivent être présentés la veille au soir de la collecte entre 19h00 et 22h00 !



Afin de garantir la propreté des abords des déchèteries, merci de bien bâcher ou attacher vos chargements. Cela permet d'éviter l'envol de déchets plastiques ou l'éparpillement des chargements.

# MON CALENDRIER DE COLLECTE 2021

● COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

● COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES (SAC JAUNE)

● COLLECTE DES BIO-DÉCHETS

ⓕ JOURS FÉRIÉS

### JANVIER

L	M	J	V	S	D
			1 ⓕ	2	3
4	5	6 ●	7 ●	8	9
11	12	13 ●	14 ●	15	16
18	19	20 ●	21 ●	22	23
25	26	27 ●	28 ●	29	30
				31	

### FÉVRIER

L	M	J	V	S	D
1	2	3 ●	4 ●	5	6
8	9	10 ●	11 ●	12	13
15	16	17 ●	18 ●	19	20
22	23	24 ●	25 ●	26	27
				28	

### MARS

L	M	J	V	S	D
1	2	3 ●	4 ●	5	6
	9	10 ●	11 ●	12	13
15	16	17 ●	18 ●	19	20
22	23	24 ●	25 ●	26	27
29	30	31 ●			

### AVRIL

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	4
5 ⓕ	6 ●	7 ●	8 ●	9	10
12	13 ●	14 ●	15 ●	16	17
19	20 ●	21 ●	22 ●	23	24
26	27 ●	28 ●	29 ●	30	

### MAI

L	M	J	V	S	D
				1 ⓕ	2
3	4	5 ●	6 ●	7	8 ⓕ
10	11	12 ●	13 ●	14 ⓕ	15
17	18	19 ●	20 ●	21	22
24 ⓕ	25 ●	26 ●	27 ●	28	29
31				30	

### JUIN

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
7	8	9 ●	10 ●	11	12
14	15	16 ●	17 ●	18	19
21	22	23 ●	24 ●	25	26
28	29	30 ●			

### JUILLET

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	4
5	6	7 ●	8 ●	9	10
12	13	14 ●	15 ●	16 ●	17
19	20 ●	21 ●	22 ●	23	24
26	27 ●	28 ●	29 ●	30	31

### AOÛT

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4 ●	5 ●	6	7
9	10	11 ●	12 ●	13	14 ⓕ
16	17	18 ●	19 ●	20	21
23	24	25 ●	26 ●	27	28
30	31			29	

### SEPTEMBRE

L	M	J	V	S	D
6	7	8	9	10	11
13	14	15 ●	16 ●	17	18
20	21	22 ●	23 ●	24	25
27	28	29 ●	30 ●		

### OCTOBRE

L	M	J	V	S	D
4	5	6 ●	7 ●	8	9
11	12	13 ●	14 ●	15 ●	16
18	19	20 ●	21 ●	22	23
25	26	27 ●	28 ●	29	30
				31	

### NOVEMBRE

L	M	J	V	S	D
1 ⓕ	2	3 ●	4 ●	5	6
8	9	10 ●	11 ●	12 ⓕ	13
15	16	17 ●	18 ●	19	20
22	23	24 ●	25 ●	26	27
29	30			28	

### DÉCEMBRE

L	M	J	V	S	D
6	7	8 ●	9 ●	10	11
13	14	15 ●	16 ●	17	18
20	21	22 ●	23 ●	24	25 ⓕ
27	28	29 ●	30 ●	31	